

Compte-rendu SNPTES du CT du 28 Janvier 2021

1. Prolongation et adaptation du PCA du 15/12/2021.....	5
1.bis Organisation 2ème semestre en fonction de la circulaire du 22 janvier 2021.....	5
1.ter Tester, alerter, protéger	6
2. Participation des étudiants suivant une formation paramédicale aux élections dans les conseils de l'établissement : modifications de l'annexe 1 et de l'annexe 3 du règlement intérieur de l'université de Lorraine (avis).....	6
3. Modalités d'organisation du vote électronique pour les élections des représentants des personnels et des étudiants du printemps 2021 (avis).....	6
4. Convention cadre 2018/2022 entre l'université de Lorraine et l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - INRAE (avis).....	7
5. Création du centre de coordination « Éditions de l'Université de Lorraine (EDUL) » : organisation de la mission d'édition de l'établissement (avis)	7
6. Calendrier de l'année universitaire 2021-2022 : cadre général (avis)	7
7. Modification de la composition du directoire (avis)	7
8. Examen des statuts de l'UR 3476 Centre de Recherche sur les Médiations (CREM) (avis)	8
9. Examen des statuts modifiés de l'institut de préparation à l'administration générale (IPAG) (avis) .	8
10. Liste des fonctions Primes de Charges Administratives (PCA) - Année universitaire 2020/2021 (avis)	8
11. Prorogation du mandat des membres de la CPE (avis)	8
12. Plan de formation des personnels 2021 (avis)	8
13. Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) - Proposition d'évolution de la prise en charge employeur (avis).....	9
14. Mission égalité - diversité de l'université de Lorraine:	9
15. Communication du bilan 2019 et du programme annuel de prévention des risques professionnels année 2020/2021 (information).....	9
16. Guide fonctionnement des comités de sélection (information)	9
17. Suivi des propositions et avis du CT du 3 décembre 2020 (information)	10
18. Questions diverses	10

En bref :

1. -Prolongation et adaptation du PCA du 15/12/2021

Avis : Favorable (2 Abstentions, 2 Contre)

Le SNPTES pointe la difficulté, pour nombre d'agents intervenant sur site, de réaliser leur temps de travail normal en raison de la recommandation de respecter le couvre-feu : ils accumulent du retard dans Agatte. Le DRH rappelle l'autorisation pour les gestionnaires de modifier les tops par une mission, le SNPTES ne veut pas que cette seule possibilité locale continue à alimenter des inégalités entre services. Nous demandons que les agents puissent compléter leur temps en présentiel par des missions hh-mn, réalisées en travail à distance le même jour, et validées par le gestionnaire.

1.bis Organisation 2ème semestre en fonction de la circulaire du 22 janvier 2021

Avis : Pas de majorité (6 Abstentions dont le SNPTES, 2 Contre)

Pour le SNPTES, l'absence de service de restauration traditionnelle est problématique dès à présent, et plus encore en vue du retour des étudiants. Tous les personnels n'ont pas un bureau permettant de s'isoler à l'heure du déjeuner tiré du sac. Les étudiants sont contraints de déjeuner dans les couloirs, les escaliers, courant encore plus de risques de contamination qu'en salle collective réglementée. Et nous n'évoquerons pas les risques de santé publique occasionnés par la continuation de ce régime alimentaire « sandwich » Crous ou secteur privé, secondaires par rapport aux autres inquiétudes que nous relayons sur la période. Les établissements ni les Crous ne peuvent prendre aucune initiative : le SNPTES se fait le relais

1.ter Tester, alerter, protéger

Avis : Pas de majorité (6 Abstentions dont le SNPTES, 2 Contre)

Vos élus SNPTES pointent l'absence de moyens supplémentaires pour une mission qui relève en réalité de la responsabilité du ministère.

2. Participation des étudiants suivant une formation paramédicale aux élections dans les conseils de l'établissement : modifications de l'annexe 1 et de l'annexe 3 du règlement intérieur de l'université de Lorraine (avis)

Avis : Favorable à l'Unanimité

3. Modalités d'organisation du vote électronique pour les élections des représentants des personnels et des étudiants du printemps 2021 (avis)

Avis : Favorable à l'Unanimité

Malgré leur vote favorable, vos élus SNPTES relèvent le coût de cette prestation (65 500€), et appellent à la mutualisation d'une solution au niveau du ministère, tous les établissements rencontrant le même besoin dû à la situation sanitaire mondiale. Nous demandons également que la cellule d'assistance soit facilement joignable pour garantir le processus démocratique et ne pas perdre le bénéfice de cet effort financier notable.

4. Convention cadre 2018/2022 entre l'université de Lorraine et l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - INRAE (avis)

Avis : Favorable (2 Contre)

5. Création du centre de coordination « Éditions de l'Université de Lorraine (EDUL) » : organisation de la mission d'édition de l'établissement (avis)

Avis : Favorable (2 abstentions, 2 Contre)

Pour le SNPTES, cette refonte doit enfin redonner de la stabilité à un service très atteint ces dernières années. L'appui d'un conseil et d'un comité éditorial, l'ouverture sur la communauté scientifique UL et extérieure, le fonctionnement en réseau, sont des signes très positifs pour la dynamique et la valorisation de l'activité de recherche. Le modèle d'accès ouvert à toutes les nouvelles publications est novateur en France.

6. Calendrier de l'année universitaire 2021-2022 : cadre général (avis)

Avis : Favorable à l'Unanimité

7. Modification de la composition du directoire (avis)

Avis : Favorable (2 Contre)

8. Examen des statuts de l'UR 3476 Centre de Recherche sur les Médiations (CREM) (avis)

Avis : Favorable à l'Unanimité

9. Examen des statuts modifiés de l'institut de préparation à l'administration générale (IPAG) (avis)

Avis : Favorable (4 abstentions)

10. Liste des fonctions Primes de Charges Administratives (PCA) - Année universitaire 2020/2021 (avis)

Avis : Favorable (2 contre)

11. Prorogation du mandat des membres de la CPE (avis)

Avis : Favorable (4 contre)

La tenue des scrutins de la CPE et des CAP dans un même calendrier est cohérente. Le SNPTES espère que ce report permettra une meilleure préparation en cas de vote à distance.

12. Plan de formation des personnels 2021 (avis)

Avis : Favorable (4 abstentions)

13. Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) - Proposition d'évolution de la prise en charge employeur (avis)

Avis : Favorable (4 abstentions)

14. Mission égalité - diversité de l'université de Lorraine:

- 1. Bilan et perspectives (information)**
- 2. Conclusions du groupe de travail Prévention du harcèlement chez les doctorants (information)**

Au-delà de déclarations d'intention et de projections exposées parfois avec un niveau d'abstraction qui a pu perdre les élus, le SNPTES demande de vrais plans d'actions concrètes pour corriger les inégalités, prévenir des situations dramatiques et, au besoin, y remédier avec une rapidité et une efficacité qui peuvent s'avérer vitales.

15. Communication du bilan 2019 et du programme annuel de prévention des risques professionnels année 2020/2021 (information)

Il sera communiqué à l'UL suite au passage au CT de ce jour.

16. Guide fonctionnement des comités de sélection (information)

Il redéfinit la notion de membres extérieurs et internes qui n'était pas claire dans le guide. Sont extérieurs les chercheurs et assimilés qui n'ont pas la qualité d'électeur au CA de l'UL.

17. Suivi des propositions et avis du CT du 3 décembre 2020 (information)

18. Questions diverses

Retrouvez-les dans leur intégralité dans notre CR détaillé

Réorganisation des fonctions support : vos élus sont un peu surpris car cette réorganisation est évoquée dans le Plan d'Etablissement mais elle n'a jamais été abordée au CT alors qu'il nous semble qu'elle devrait y être discutée.

En allant chercher plus de renseignements, cette injonction de l'IGAENER (dorénavant IGESR qui rassemble EN, ESR, Jeunesse et Sport et Bib) date de 2010. Quand on parle du temps long universitaire, on n'a pas tort. Elle concerne les fonctions financière, RH, Patrimoine, Achat et SI. Si vous souhaitez prendre du guide de cet audit, contactez-nous.

Un prestataire externe a été choisi. Comme le souligne une OS, lancer un audit dans le contexte actuel est vraiment déraisonnable.

Réorganisation de la DN SU : le projet n'a toujours pas abouti. Est-ce bon signe ?

Trajectoire indemnitaire 2021 : les revalorisations prévues figurent sur la fiche de paie du mois de janvier.

Contingents de promotion non utilisés chez les enseignants-chercheurs : les dossiers n'étaient pas du niveau attendu, ce que les courriers individuels n'expriment pas suffisamment clairement pour orienter les candidats.

Le CR Détaillé :

Des points avaient été ajoutés à l'ordre du jour en fonction de l'actualité sanitaire.

Le président, retenu par une réunion des présidents d'université avec la ministre, a rejoint la réunion à 16h pour traiter les points plus politiques ou stratégiques.

La contractualisation est reportée d'un an sur un nouveau calendrier. Le bilan sera fait par l'équipe politique actuelle, mais les projections seront tracées par la nouvelle équipe en 2022.

Enfin, le CT sera convoqué en GT concernant le projet de filiale de l'établissement, lequel avait précédemment suscité beaucoup d'opposition.

Les élus signalent un retard énorme dans la rédaction des PV officiels du CT, qui ne sont donc pas communiqués aux personnels contrairement aux engagements pris. Les comptes rendus d'origine syndicale sont donc les seuls moyens d'information des personnels.

1. Prolongation et adaptation du PCA du 15/12/2021

Une nouvelle circulaire est parue le 22 janvier. On constate la grande fragilité des étudiants, académique et psychologique en raison de leur isolement. En conséquence le principe est désormais de les faire revenir une fois par semaine sur les campus. Une jauge est établie à 50 % puis 20 %, à confirmer selon l'évolution récente (variants du virus). La ministre s'engage sur un cadrage à 20 % pérenne pour l'ensemble du semestre et pour toutes les années, même en cas de reconfinement. Les composantes et les services font face à ces consignes fluctuantes dans l'optique partagée de pouvoir accueillir les étudiants.

Avis : Favorable (2 Abstentions, 2 Contre)

Le SNPTES pointe la difficulté, pour nombre d'agents intervenant sur site, de réaliser leur temps de travail normal en raison de la recommandation de respecter le couvre-feu : ils accumulent du retard dans Agatte. Le DRH rappelle l'autorisation pour les gestionnaires de modifier les tops par une mission, le SNPTES ne veut pas que cette seule possibilité locale continue à alimenter des inégalités entre services. Nous demandons que les agents puissent compléter leur temps en présentiel par des missions hh-mn, réalisées en travail à distance le même jour, et validées par le gestionnaire.

1.bis Organisation 2ème semestre en fonction de la circulaire du 22 janvier 2021

Le cadrage proposé a été approuvé en Conseil de la Formation à l'unanimité. Le calendrier initial est maintenu (hormis pour les stages en entreprise pour les M2 dernière année d'ingénieur et Licence pro qui peuvent d'achever au 30/11/2021). La ministre garantit la stabilité de ces dispositions aux établissements pour qu'ils puissent réaliser leurs missions pédagogiques.

Les élus témoignent de l'épuisement de l'ensemble des collègues, chargés d'enseignements comme des fonctions d'appui à la pédagogie.

Avis : Pas de majorité (6 Abstentions dont le SNPTES, 2 Contre)

Pour le SNPTES, l'absence de service de restauration traditionnelle est problématique dès à présent, et plus encore en vue du retour des étudiants. Tous les personnels n'ont pas un bureau permettant de s'isoler à l'heure du déjeuner tiré du sac. Les étudiants sont contraints de déjeuner dans les couloirs, les escaliers, courant encore plus de risques de contamination qu'en salle collective réglementée. Et nous n'évoquerons pas les risques de santé publique occasionnés par la continuation de ce régime alimentaire « sandwich » Crous ou secteur privé, secondaires par rapport aux autres inquiétudes que nous relayons sur la période. Les établissements ni les Crous ne peuvent prendre aucune initiative : le SNPTES se fait le relais de cette préoccupation majeure auprès du ministère.

1.ter Tester, alerter, protéger

Cette stratégie est commanditée par le ministère auprès de chaque établissement ; elle est évolutive en fonction de la situation. Le SUMMPS déjà en tension est de nouveau fortement impliqué.

Avis : Pas de majorité (6 Abstentions dont le SNPTES, 2 Contre)

Vos élus SNPTES pointent l'absence de moyens supplémentaires pour une mission qui relève en réalité de la responsabilité du ministère.

2. Participation des étudiants suivant une formation paramédicale aux élections dans les conseils de l'établissement : modifications de l'annexe 1 et de l'annexe 3 du règlement intérieur de l'université de Lorraine (avis)

Ce point est une mise à jour, suite à l'intégration de ces formations à l'université.

Avis : Favorable à l'Unanimité**3. Modalités d'organisation du vote électronique pour les élections des représentants des personnels et des étudiants du printemps 2021 (avis)**

235 scrutins doivent être ouverts, dont 185 ont été reportés en 2020 en raison de la situation sanitaire. L'établissement confie leur mise en œuvre sous forme électronique à un prestataire (filiale de la Poste) et un expert indépendant.

Les représentants des personnels et des usagers sont associés à ce déploiement local d'une solution de vote complexe (Commission Électorale Consultative, CT, CA), pour en garantir la sécurité et la bonne diffusion auprès de tous les électeurs (à distance, situation de handicap, non connecté...). Le scrutin aura lieu du 22/03, 9h au 24/03, 16h, y compris sur des PC dédiés sur plusieurs sites de l'UL.

Avis : Favorable à l'Unanimité

Malgré leur vote favorable, vos élus SNPTES relèvent le coût de cette prestation (65 500€), et appellent à la mutualisation d'une solution au niveau du ministère, tous les établissements rencontrant le même besoin dû à la situation sanitaire mondiale. Nous demandons également que la cellule d'assistance soit facilement joignable pour garantir le processus démocratique et ne pas perdre le bénéfice de cet effort financier notable.

4. Convention cadre 2018/2022 entre l'université de Lorraine et l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - INRAE (avis)

Cette convention fournit un cadre pour la coopération entre l'UL et l'un de ses partenaires locaux pour la Recherche.

Avis : Favorable (2 Contre)

5. Création du centre de coordination « Éditions de l'Université de Lorraine (EDUL) » : organisation de la mission d'édition de l'établissement (avis)

Cette nouvelle structure, permise par le Règlement intérieur de l'UL, remplacera les PUN-Edulor et officialise la conduite de la politique édition de l'UL hors de la Direction de la Documentation *et de l'Édition*. EDUL, dirigé par un enseignant-chercheur, comportera un Conseil et un Comité éditorial, et agira en partenariat avec des structures internes et externes à l'établissement.

Avis : Favorable (2 abstentions, 2 Contre)

Pour le SNPTES, cette refonte doit enfin redonner de la stabilité à un service très atteint ces dernières années. L'appui d'un conseil et d'un comité éditorial, l'ouverture sur la communauté scientifique UL et extérieure, le fonctionnement en réseau, sont des signes très positifs pour la dynamique et la valorisation de l'activité de recherche. Le modèle d'accès ouvert à toutes les nouvelles publications est novateur en France.

6. Calendrier de l'année universitaire 2021-2022 : cadre général (avis)

Le calendrier a été allongé jusqu'au 15/12/ 21 à cause de la COVID, et a prévu des adaptations dans certaines situations. Le Conseil de la Formation a rendu un avis favorable.

Avis : Favorable à l'Unanimité

7. Modification de la composition du directoire (avis)

Il s'agit d'une mise à jour, conforme aux missions du Directoire fixées par le décret de création de l'UL.

Avis : Favorable (2 Contre)

8. Examen des statuts de l'UR 3476 Centre de Recherche sur les Médiations (CREM) (avis)

Le conseil de l'unité a accepté une modification du quorum soumise par le CT.

Avis : Favorable à l'Unanimité

9. Examen des statuts modifiés de l'institut de préparation à l'administration générale (IPAG) (avis)

La modification apporte des clarifications concernant les personnalités extérieures et le principe de doyen d'âge pour départager deux candidats.

Avis : Favorable (4 abstentions)

10. Liste des fonctions Primes de Charges Administratives (PCA) - Année universitaire 2020/2021 (avis)

Proposé à l'identique de l'année précédente.

Avis : Favorable (2 contre)

11. Prorogation du mandat des membres de la CPE (avis)

La prorogation proposée conduit à réaliser les élections de la prochaine CPE dans la même temporalité que les élections professionnelles. Le dispositif transitoire (groupes de travail promotions) fonctionnera jusqu'à la rentrée de septembre, les Lignes Directrices de Gestion UL devant être discutées au 1er semestre 2021.

Avis : Favorable (4 contre)

La tenue des scrutins de la CPE et des CAP dans un même calendrier est cohérente. Le SNPTES espère que ce report permettra une meilleure préparation en cas de vote à distance.

12. Plan de formation des personnels 2021 (avis)

Un bilan détaillé est présenté au CT, dénotant l'adaptation de l'offre de notre établissement aux deux confinements avec le passage en distanciel de nombreuses formations (41 formations en ligne et 140 formations à distance). 214 ont néanmoins dû être annulées à cause du coronavirus. 333 000€ ont été mobilisés pour les formations collectives, 150 300€ pour des actions individuelles.

Les axes du plan de Formation 2021 sont présentés : QVT / Management / Transitions pro / Projet de dpt de structures et d'établissement - Journées métiers/ Accompagnement de la Pédagogie / Transfo de l'action publique / Transition numérique.

Avis : Favorable (4 abstentions)

13. Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) - Proposition d'évolution de la prise en charge employeur (avis)

La prise en charge par l'établissement des coûts d'une VAE progresse, au bénéfice des personnels qui s'engagent dans cette démarche de qualification.

Avis : Favorable (4 abstentions)

14. Mission égalité - diversité de l'université de Lorraine:

1. Bilan et perspectives (information)

Le VP présente l'évolution de la Mission depuis sa création.

Le diaporama projeté est rempli de jolies couleurs et de schémas difficilement compréhensibles. Cela laisse un sentiment mitigé : cette forme cache-t-elle un vide de fond ? Sur cette mission, les OS ont été associés il y a très peu de temps via le Plan d'Action Egalité Hommes Femmes.

2. Conclusions du groupe de travail Prévention du harcèlement chez les doctorants (information)

3 groupes de travail ont vu le jour suite au suicide de la Doctorante du Lis :

un GT concernant le renforcement du rôle des Ecoles Doctorales et des laboratoires :

personnels relais, bonnes pratiques, analyse et renforcement des procédures et outils, rôle des CSI.

un GT Formations

un GT Communication

Cela semble très structuré mais au final vos élus se demandent quelles sont les actions concrètes qui ont été entreprises.

Une OS propose que les GT entendent les élus CHSCT et les membres administratifs de l'enquête CHSCT qui a eu lieu suite au suicide et qui a été faite de manière exemplaire. Elle souligne aussi que l'Université française en règle générale est un lieu où il existe encore des enseignants intouchables et de grosses difficultés à porter plainte pour les victimes inhérentes aux rapports de domination entretenus par certains professeurs .

Au-delà de déclarations d'intention et de projections exposées parfois avec un niveau d'abstraction qui a pu perdre les élus, le SNPTES demande de vrais plans d'actions concrètes pour corriger les inégalités, prévenir des situations dramatiques et, au besoin, y remédier avec une rapidité et une efficacité qui peuvent s'avérer vitales.

15. Communication du bilan 2019 et du programme annuel de prévention des risques professionnels année 2020/2021 (information)

Il sera communiqué à l'UL suite au passage au CT de ce jour.

16. Guide fonctionnement des comités de sélection (information)

Il redéfinit la notion de membres extérieurs et internes qui n'était pas claire dans le guide. Sont extérieurs les chercheurs et assimilés qui n'ont pas la qualité d'électeur au CA de l'UL.

17. Suivi des propositions et avis du CT du 3 décembre 2020 (information)

18. Questions diverses

Locaux syndicaux à la FST : l'installation n'est toujours pas finalisée. [La situation sanitaire explique-t-elle tout ?](#)

Réorganisation des fonctions support : [vos élus sont un peu surpris](#) car cette réorganisation est évoquée dans le Plan d'Etablissement mais elle n'a jamais été abordée au CT alors qu'il nous semble qu'elle devrait y être discutée.

En allant chercher plus de renseignements, cette injonction de l'IGAENER (dorénavant IGESR qui rassemble EN, ESR, Jeunesse et Sport et Bib) date de 2010. Quand on parle du temps long universitaire, on n'a pas tort. Elle concerne les fonctions financière, RH, Patrimoine, Achat et SI. [Si vous souhaitez prendre connaissance du guide de cet audit, contactez-nous.](#)

Un prestataire externe a été choisi. Comme le souligne une OS, lancer une audit dans le contexte actuel est vraiment déraisonnable.

Réorganisation de la DN SU : le projet n'a toujours pas abouti. [Est-ce bon signe ?](#)

Trajectoire indemnitaire 2021 : les revalorisations prévues figurent sur la fiche de paie du mois de janvier.

Travail à distance : [le Snpptes salue l'effort de communication de l'établissement](#) envers les responsables, afin d'appliquer la souplesse demandée à chaque cas individuel (souhait individuel de télétravailler plus, ou de travailler sur site, selon les situations).

Bilan des ruptures conventionnelles : 5 ont été signées (3 BIATSS, 2 ECH), 3 refusées ; 10 demandes sont en cours d'instruction et des demandes de renseignement sont traitées. Ces items sont appelés à figurer dans le bilan social.

Contingents de promotion non utilisés chez les enseignants-chercheurs : les dossiers n'étaient pas du niveau attendu, ce que les courriers individuels n'expriment pas suffisamment clairement pour orienter les candidats.

Factures prises en charge pour travail à distance : il est rappelé que l'établissement a consenti de gros efforts en termes de matériel, d'outils et de formation. Les agents télétravailleurs se portent volontaires en connaissance de cause, et l'administration estime remplir ses obligations légales. Si la demande va au-delà, pour les télétravailleurs ou pour les travailleurs à distance, l'administration annonce qu'elle devra décider de baisser certains postes de dépense comme les déplacements ou les bureaux attitrés.